



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 décembre 2000

Original: français

Lettre datée du 20 décembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies

1. D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la déclaration du Président de la République du Burundi, Major Pierre Buyoya (voir annexe), prononcée lors de la Conférence des bailleurs de fonds, tenue à Paris les 11 et 12 décembre 2000, qui a été un réel succès.

2. Je me fais également l'écho du Gouvernement du Burundi pour vous transmettre les sincères remerciements des autorités et du peuple burundais pour la contribution du Conseil de sécurité dans la mobilisation de la communauté des donateurs en vue de reprendre la coopération et l'assistance au Burundi dans le but de soutenir l'Accord de paix signé le 28 août 2000 et d'alléger les souffrances de la population meurtrie par une guerre qui dure depuis sept ans.

3. Le Gouvernement et le peuple burundais souhaitent que le Conseil de sécurité poursuive son soutien au processus de paix et à ceux qui cherchent réellement la paix et la réconciliation au Burundi. Ils l'exhortent notamment à condamner publiquement la rébellion qui continue de mener des actions de violence contre la population malgré les appels du Facilitateur, Nelson Mandela, des chefs d'État de la région et du Conseil de sécurité lui-même.

4. Il est urgent que le Conseil de sécurité use de toute son autorité et de tous ses moyens en vue d'amener les groupes rebelles à cesser les violences et à se mettre à la table des négociations pour un cessez-le-feu. Aussi, le Conseil pourrait-il mener une action diplomatique vigoureuse en direction de certains pays de la région qui entraînent et accordent les armes et la logistique aux rebelles appuyés par les Interahamwe, les ex-Forces armées rwandaises (FAR) génocidaires et les miliciens Mayi Mayi du Kivu dans la République démocratique du Congo, et qui leur accordent le passage et les zones de repli.

5. Dans le cinquième rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, le paragraphe 35 fait état du « déploiement par le Gouvernement de la République démocratique du Congo de cinq navires d'assaut sur le lac Tanganyika » qui ont servi « à transporter des membres fortement armés du Front pour la défense de la démocratie (FDD) du Burundi et des Interahamwe/ex-FAR qui avaient débarqué en Tanzanie, ce qui fait craindre que cette action pourrait gravement compromettre le processus de paix au Burundi ». Il ne fait donc l'ombre d'aucun doute que certains pays voisins alimentent la guerre au Burundi et compromettent les ef-

forts de paix des Burundais, du Facilitateur, Nelson Mandela, des chefs d'État de la région, des bailleurs de fonds et de l'Organisation des Nations Unies, à travers le Conseil de sécurité et le Secrétaire général.

6. L'article 2, alinéa b), de la déclaration signée le 28 août 2000 par les parties signataires de l'Accord de paix, les représentants de la région et de l'ONU précise bien qu'il faut neutraliser les groupes armés au cas où ces derniers refusent de suspendre les hostilités. En vertu de cette disposition, le Conseil de sécurité devrait aider au désarmement, à l'arrestation et au rapatriement au Burundi des rebelles du FDD et des Forces nationales de libération (FNL), aujourd'hui réfugiés en Zambie les armes à la main, suite aux combats qui se sont déroulés à Pweto ces dernières semaines.

7. Tant que les « forces négatives » dont parle l'Accord de Lusaka et la résolution du Conseil de sécurité sur la République démocratique du Congo adoptée le 14 décembre 2000 [S/RES/1332 (2000)], en son paragraphe 11, ne sont pas traitées avec la rigueur et la détermination de toute la communauté internationale, la région des Grands Lacs ne retrouvera pas la paix et la sécurité de sitôt. Au contraire, les conflits risquent de s'étendre vers d'autres pays de la région.

8. Le Gouvernement du Burundi reste disposé à poursuivre le processus de paix et à négocier sans condition le cessez-le-feu avec les groupes armés.

9. La contribution du Conseil de sécurité reste de la première importance, que ce soit aux niveaux politique et diplomatique, que ce soit au niveau de la mobilisation des partenaires en vue de la concrétisation de l'aide promise lors de la Conférence des bailleurs de fonds, tenue à Paris.

10. Je vous prie, Monsieur le Président, de considérer cette lettre comme document du Conseil de sécurité et de le distribuer à tous les membres.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Marc **Nteturuye**

**Annexe à la lettre datée du 20 décembre 2000, adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Président de la République du Burundi
à la Conférence des bailleurs de fonds tenue à Paris
les 11 et 12 décembre 2000**

Excellence Monsieur le Président Jacques Chirac, Président de la République française,
Excellence Monsieur le Président Nelson Mandela, Médiateur dans les négociations
interburundaises de paix,

Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Chers compatriotes,

Permettez-nous de nous adresser d'abord, en particulier, à Madiba, notre cher Médiateur.

Monsieur le Président,

Vous êtes l'homme des promesses tenues.

La Conférence de Paris a été conçue et voulue par vous pour aider les Burundi à sortir de la crise et de la pauvreté, à passer progressivement d'une économie essentiellement agricole vers une économie industrielle. Le chemin est sans doute encore long, mais la voie est indiquée, le cadre est tracé, les amis sont rassemblés pour le projet. Permettez-moi de vous exprimer notre joie et notre immense gratitude.

Cet événement est l'aboutissement de vos efforts inlassables pour convaincre les leaders burundais d'avoir le sens de l'urgence, de négocier rapidement et conclure afin d'arrêter les violences et les destructions qui pèsent si lourdement sur la population burundaise.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Il nous plaît infiniment que cette conférence soit organisée à Paris, la belle capitale de la République française. Le Burundi a, avec l'Europe et particulièrement la France, grande nation généreuse, des liens historiques et culturels étroits ainsi qu'une tradition de coopération déjà confirmée.

Nous voudrions saisir cette occasion pour remercier S. E. M. Jacques Chirac, Président de la République française, non seulement pour avoir accepté sans hésitation d'abriter cette conférence mais également pour l'appui que la France n'a cessé d'accorder au peuple burundais et à son processus de paix. Lorsque le Burundi a connu les plus rudes épreuves, lorsqu'il était incompris et dans la plus grande isolation, la France était à ses côtés pour l'aider à se relever.

Merci à vous, Excellence Monsieur le Président de la République française, merci à la France, merci au peuple français pour votre amitié.

Nous voudrions aussi remercier tous les amis ici rassemblés, tous les représentants des pays et des organisations internationales qui nous ont accompagnés pendant les longues années de négociations. Par votre présence, par vos conseils, par

vos pressions, par votre soutien, vous avez aidé les négociateurs burundais à cheminer ensemble jusqu'à poser le pas décisif de la signature d'un accord de paix le 28 août 2000. La nation burundaise vous comptera toujours parmi ses amis.

Sans vouloir faire des jaloux, nous voudrions mentionner particulièrement les États-Unis d'Amérique, la Banque mondiale et le PNUD.

À deux reprises, le Président des États-Unis d'Amérique, S. E. M. Bill Clinton, s'est impliqué personnellement d'abord en s'adressant en direct aux négociateurs par une liaison de téléconférence de la Maison Blanche au Centre international des conférences d'Arusha, ensuite en assistant aux cérémonies solennelles de signature de l'Accord.

Nous avons ressenti cette présence au sommet d'une grande nation comme une marque de grande attention et ses conseils sont désormais gravés en lettres d'or sur le marbre de nos consciences.

La Banque mondiale et le PNUD ont accepté de coprésider cette conférence. Cela n'est pas une surprise pour nous, mais nous en sommes ravis. Les deux organisations internationales n'ont pas quitté le Burundi un seul jour. Elles ont compris que la pauvreté extrême dans laquelle s'enfonçaient les populations pouvait aggraver le conflit. Si nous avons pu progresser vers la paix avec une maîtrise suffisante, nous le devons aux partenaires qui ont aidé notre peuple à survivre pendant les moments des plus dures privations.

Monsieur le Président, notre Médiateur,

Grâce à vous, nous avons effectué un pas décisif le 28 août 2000. Quel est le sens de ce pas?

La cause à laquelle vous vous êtes dévoué, le centre de notre intérêt, le but ultime de nos efforts, la raison d'être de l'accord de paix, c'est la population burundaise. Qu'elle retrouve la paix, qu'elle se réconcilie avec elle-même, qu'elle prospère en profitant des progrès de l'humanité et en contribuant, à sa mesure, au développement du monde. Telle est notre vision. Nous avons hâte de reléguer au passé la crise burundaise, la guerre fratricide. Nous considérons avoir conclu pour l'essentiel des compromis suffisants qui permettront aux Burundi de tisser des relations nouvelles dans une dynamique démocratique et créatrice de nouveaux horizons. Les ennemis d'hier seront les alliés de demain, pour le plus grand bien du peuple burundais qui ne méritait pas ce qui lui est arrivé.

Cette conférence des bailleurs de fonds vient au bon moment. Il importe de donner au peuple burundais un signal fort qui lui fasse voir le bout du tunnel. Jusque-là il a appris et apprécié que le monde entier se mobilise pour permettre à sa classe politique de débattre, de négocier, afin de sceller la paix, de se réconcilier.

Il a besoin aujourd'hui de savoir que bientôt les réfugiés pourront rentrer et avoir rapidement un toit; que les déplacés et tous les sinistrés seront réhabilités dans leurs biens et dans leurs droits; que les écoles, les centres de santé, les marchés et les autres infrastructures démolies pourront être reconstruits et même agrandis. Le peuple burundais a hâte de savoir ce qui lui rapporte la signature d'un accord de paix. Il a besoin de savoir que la communauté internationale soutient la vision du Médiateur, celle de transformer à terme le Burundi en un pays industrialisé

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

L'appui que la communauté internationale accorde au Burundi ne doit pas être perçu comme un soutien au Gouvernement, ni à celui d'aujourd'hui, ni à celui de demain. Ce doit être un acte de solidarité à la population burundaise et tous les mécanismes doivent être prévus pour éviter toute déperdition, toute utilisation en dehors de l'objectif convenu dès le départ. C'est ainsi que le Gouvernement de la République du Burundi l'entend, c'est ainsi qu'il compte agir.

Mes chers compatriotes,

Nous voudrions, à présent, nous adresser particulièrement à vous. Nous avons la chance aujourd'hui de participer ensemble à cette conférence des bailleurs de fonds à Paris. Nos amis sont mobilisés pour nous aider à reconstruire le pays que nous-mêmes, les Burundi, nous avons démolé. Les nombreuses personnalités étrangères ici présentes sont trop polies pour nous le rappeler. Nous devons en être conscients et réaliser que la responsabilité première de reconstruire le Burundi nous incombe. Nous serons à la hauteur de cette tâche si nous conjuguons nos efforts, si nous taisons nos chicanes, pour mériter ensemble l'appui de la communauté internationale, la confiance et l'estime du peuple burundais tout entier.

En signant l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, nous avons renoué avec nos origines, celles qui nous ont rassemblés sur le chemin du destin commun. Nous pourrions emprunter pour notre pays une image biblique et dire que l'Accord de paix conclu par la classe politique burundaise et adopté solennellement par les représentants du peuple scelle une nouvelle alliance entre les Burundi.

Certes, les difficultés sont encore nombreuses et des questions dites sensibles subsistent toujours. Mais nous sommes persuadés qu'avec la volonté politique et surtout la persévérance et dans la consolidation de la confiance, nous pourrions ensemble, dans l'esprit de l'Accord, aller de l'avant, de manière ordonnée pour arriver plus sûrement à destination.

Travaillons ensemble sans tergiversations ni suspicions pour créer rapidement les conditions qui permettront à tous les signataires de l'Accord de rentrer dans la patrie qui les a vus naître. Discutons méthodiquement, partout où l'Accord est muet ou imprécis, sur les mécanismes de mise en place des institutions de transition. Capitalisons ensemble les résultats obtenus, et avançons. Aucune difficulté, si nous nous serrons les coudes ne sera plus insurmontable. Ainsi devons-nous, face à nos compatriotes qui n'acceptent pas encore la logique de paix, agir de concert, dans l'esprit et la lettre de l'Accord, pour les persuader de rejoindre le processus de paix et de réconciliation. Nous devons ensemble refuser qu'ils continuent à tenir la paix en otage.

Monsieur le Président Nelson Mandela,

Nous comptons sur vous, sur votre magie, sur les chefs d'État de la région des Grands Lacs et sur la communauté internationale entière, pour vaincre les dernières résistances à la paix. Nous sommes informés de vos efforts incessants pour amener à la table des négociations les groupes armés qui commettent toujours des violences meurtrières au Burundi.

Vous connaissez notre disponibilité et notre engagement à les rencontrer sans condition pour discuter et conclure un accord de cessez-le-feu. Soyez assuré de notre soutien et de celui de tout le peuple burundais, qui, en définitive, sera le bénéficiaire de vos efforts et de votre succès.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Chers compatriotes,

Nous souhaitons plein succès à cette conférence et nous réitérons nos sincères remerciements à tous les pays et à toutes les organisations que vous représentez ici.

Que vive la coopération internationale, que la paix et la réconciliation nationale s'installent au Burundi et prospèrent à jamais!
